

UN RECOIN DE LA SACRISTIE DE CADOUIN

La sacristie de Cadouin n'est pas une sacristie ordinaire. De plan rectangulaire, elle est bien plus vaste et plus large que les sacristies des autres abbayes cisterciennes.

Elle présente aussi deux particularités rares : une large et profonde abside semi-circulaire inattendue et un recoin mystérieux qui fait l'objet de la présente note.

Elle rappelle qu'à l'origine Cadouin n'était pas une abbaye cistercienne, mais une fondation de Géraud de Salles en 1115. Quelques années plus tard, Pontigny (Yonne), fille de Cîteaux, envoya un abbé et quelques moines (1119) : Cadouin devint alors une des premières abbayes filles de l'ordre.

Un oratoire primitif

Nous avons fini par penser que la salle, qui sert aujourd'hui de sacristie, avait peut-être été l'oratoire primitif, utilisé, comme il était classique, durant la construction de l'abbatiale (Delluc, 1998 et 2000). Peut-être était-elle cette chapelle initiale, dédiée à Saint-Michel, dont parlait, il y a près de quatre siècles, Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat (1561-1636), dans ses *Chroniques* : « *C'estoit seulement un petit monastère de moynes vestus d'un habit blanc, qui vivaient d'aumosnes, sans autre esglise que la chapele Saint-Michel qui est à présent à costé de l'esglise abbatiale. [Elle] ne sert plus aujourd'huy que pour la sépulture des religieux, avec un petit enclos qui paroît plus vieux que le reste des bastimens* » (Tarde, après 1624). Un peu comme à Villelongue (Aude), l'abside devait former le chœur de cette petite chapelle (planche A, fig. 1).

Marie-Anaïs Beauregard avait formulé une hypothèse un peu analogue en 1878. Elle décrit la sacristie, « que plusieurs savants archéologues' croient être la chapelle primitivement construite pour le Saint-Suaire avant la construction de l'église » (Beauregard, 1878, p. 272, repris par Lamothe, 1886, p. 1494). Cette hypothèse a été oubliée et, même, à la fin du siècle dernier, Jacques Gardelles affirmait, au contraire, que la sacristie est contemporaine de la nef : « Sa construction a débuté alors que l'on implantait le chevet [et] a été terminée plus tard, en même temps que la nef » (Gardelles, 1982). Pourtant l'examen de la porte de la sacristie ouvrant sur le transept nous semble aller contre cette opinion et plaider en faveur de deux édifices secondairement accolés. Tout récemment, Michelle Gaborit a accepté cette idée de la construction de cette « chapelle » avant le début de l'édification de l'église actuelle (Gaborit, 2002)

Dans les abbayes cisterciennes, la sacristie cistercienne ou *vestiarium* est souvent allongée d'est en ouest et très étroite (Renaud, 1995), *inter ecclesiam et capitulum*, comme l'*armarium* (Peugniez, 2002). Les moines blancs ne changeaient pas la couleur des vêtements liturgiques en fonction du calendrier liturgique et n'avaient que peu de vases sacrés, livres et ornements liturgiques et autres objets du culte à ranger dans les niches ou armoires en bois. Ils n'avaient donc guère besoin de grands espaces de rangement : « La sacristie était de très petites dimensions, du fait qu'elle n'était utilisée que pour les messes chantées au maître-autel » (Dimier, 1962). En outre, le nécessaire était disposé sur l'autel, avant la célébration, et la messe cistercienne était habituellement célébrée par un seul officiant.

Un peu plus tard, au XIII^e siècle, quelques sacristies ont été divisées en deux, pour ménager un assez large *armarium* ouvrant sur le cloître (Kinder, 1997), comme à Flaran (Gers) ou au Thoronet (Var).

Une soupente sous l'escalier

La salle de la sacristie se prolonge à l'est par une petite abside semi-circulaire (3 m x 3 m environ), percée par une large baie plein cintre, surmontée par une voûte en cul de four et formant comme le chœur de cette petite chapelle. Un peu comme à Obazine (Corrèze), alors que le mur du fond est souvent plat dans les sacristies cisterciennes.

La salle romane primitive, de plan rectangulaire, n'a pas conservé sa longueur initiale de 8,50 m x 4,50 m². Elle a été raccourcie d'un tiers environ : sa longueur est aujourd'hui un peu inférieure à 6 mètres (planche A, fig. 2).

Elle a été divisée en deux parties inégales. A l'est, l'actuelle sacristie a été voûtée d'ogives au XIII^e ou au XIV^e siècle³. A l'ouest, l'installation de l'escalier conduisant au dortoir des moines a créé, par un épais mur de refend (large de 1 m à 1,20 m), un recoin sous l'escalier.

Ce recoin comporte schématiquement un passage d'accès (large de 1 m et haut de 2 m), avec les traces d'un vantail de bois sur gonds (planche B, fig. 1), et une petite salle presque carrée (d'environ 1,40 m x 1,40 m) (planche B, fig. 2 et 3). Entre la sacristie actuelle et le recoin existe un arc plein cintre, peu visible car il est en partie masqué par les voûtes d'ogives du XIII^e siècle. Le recoin du fond mérite une description détaillée. La voûte de ce recoin est constituée par le dessous de l'escalier des moines. Les murs sud et ouest sont ceux du bâtiment d'origine. Le mur nord de cette soupente est une maçonnerie qui s'appuie, sans ancrage, sur la retombée de la voûte. Vertical, il délimite une fente étroite (0,30 m de large) entre lui et la retombée arrondie de la voûte. On peut observer cet espace grâce à plusieurs regards de la taille d'un moellon : la retombée de la voûte, parfaitement appareillée, s'arrête au même niveau que le sol de la salle de la sacristie, dont il constitue certainement l'extrémité sud-ouest (planche B, fig. 4). Les regards les plus bas situés donnent sur la terre, sous les fondations du bâtiment. Le mur oriental est une épaisse maçonnerie, prolongeant le mur nord du passage d'accès.

On peut penser que l'escalier a été implanté très tôt lors de la construction de l'ensemble abbatial, au XII^e siècle. En effet, il est desservi par deux portes, l'une donnant sur le transept et l'autre sur le cloître, comme les sacristies cisterciennes habituelles (Kinder, 1997). Cette dernière porte, la porte dite Romane, démontre parfaitement l'ancienneté de cette disposition architecturale. Tout se passe comme si l'escalier des moines était venu coiffer l'extrémité occidentale de la chapelle primitive.

Le recoin en soupente de la sacristie a fait l'objet en juillet 1997 d'un nettoyage du sol par le locataire du presbytère, avec enlèvement de sédiments faisant apparaître une fosse occupant toute sa largeur, séparée de la galerie d'accès par une murette maçonnée d'environ 50 cm de haut. Les sédiments étaient noirâtres et pulvérulents⁴. Cette fosse, de plan carré (l = 1,40 m), ainsi limitée par la murette, est profonde de 1,75 m. Son volume est supérieur à 3 m³.

Ainsi ce lieu apparaît, aujourd'hui, à la fois comme un recoin et comme une fosse (planche C, fig. 1).

Un recoin ou une fosse ?

Pour expliquer l'usage de ce *recoin*, l'archéologue peut formuler plusieurs hypothèses. Certaines sont peu vraisemblables : entrée initiale de la chapelle primitive, chapelle latérale de cet oratoire, entrée de crypte ou de souterrain, mais le lieu est clos et le sol bien dallé. On pourrait discuter aussi un lieu de rangement d'objets liturgiques ou non : une grande niche murale ou une penderie plus ou moins forte, un grand reliquaire, un *armarium*, un tabernacle, mais il n'y a nulle trace de crochets ni de feuillures pour des étagères. Pour abriter des personnes, on pourrait songer à une prison (comme le faisait Jean Secret)⁵, à une cachette, à une cathèdre, à un confessionnal, à un reclusoir, voire à un enfeu, à un tombeau, à une « confession » au-dessus d'une sépulture. Mais l'endroit est trop exigü et les sédiments retirés lors du nettoyage du sol ne semblent avoir livré aucun vestige.

L'aménagement du fond de la salle en *fosse* peut également faire naître plusieurs hypothèses. On peut penser (comme le signalait Jacques Bouant) à un puits, d'usage si fréquent naguère dans le vallon de Cadouin, à une citerne, à une réserve d'eau, à un puisard sous une gouttière, à un égout, mais il n'y a ni adduction ni écoulement d'eau aménagés. On peut imaginer aussi un réceptacle en rapport avec la vie monastique : lavabo (mais il est situé dans le cloître), réserve d'eau pour la rasure ou le lavement des pieds (même remarque), réserve d'eau lustrale, bénitier, réserve d'eau pour laver les morts. De nos jours, une « pierre à laver les morts » se trouve placée près de l'entrée de ce recoin. Mais elle était autrefois dans le transept, selon Léo Drouyn, et son usage comme *lavarium* n'est pas certain. Enfin, il ne peut s'agir d'un baptistère ni de fonts baptismaux, l'église n'étant paroissiale que depuis la Révolution.

En conclusion, il n'y avait pas, jusqu'ici, d'explication bien satisfaisante pour expliquer l'usage de ce recoin-réceptacle. C'est pourquoi Jacques Gardelles s'était contenté d'en faire une « petite annexe » de la sacristie (Gardelles, 1982, p. 163) : il ne cherchait pas à en préciser l'usage matériel ou liturgique.

Après la visite de l'inspecteur Calvet

Ce promeneur, venu à Cadouin en juin 1841, sous Louis-Philippe, sait de quoi il parle : M. Calvet est inspecteur des monuments historiques du Lot⁶, correspondant des Comités historiques des ministères de l'Instruction publique et de l'Intérieur, dans le droit fil de l'action de Prosper Mérimée et d'Arcisse de Caumont.

Ces observations ne manquent donc pas d'intérêt : il va nous donner la clef du problème posé. Il « pense que cette sacristie était l'*oratorium* destiné au suaire ». Et le recoin de cette sacristie ? On lui a laissé entendre que c'était là la prison, le cachot de l'abbaye. Il n'y croit guère : « On affirme que cette confession devint l'affreux *vade in pace* du monastère ».

Horresco referens ! Le visiteur se rend bien vite compte de l'usage très matériel, fait alors, de ce recoin : « On l'a converti... en fosse d'aisance. Dites, après cela, que l'abomination de la désolation n'est pas dans le temple ! ».

On comprend mieux ainsi l'aspect du recoin-réceptacle. La murette mesure 50 cm de haut, permettant de servir de siège, au-dessus de la fosse. Elle est même munie, en son milieu, d'une petite encoche, dont le lecteur devinera l'usage.

On retrouve, en plan et en coupe, le même dispositif dans le *Dictionnaire raisonné d'architecture* de Viollet-le-Duc, notamment aux châteaux de Landsberg (Bas-Rhin) et de Marcoussy (Essonne) (Viollet-le-Duc, avec dessins) (planche C, fig. 2 et 3).

En descendant dans la fosse, on observe, au revers de la murette, des coulées brunâtres de «poudrette», ne laissant pas de place au doute. Rien n'indique que cette fosse soit plus récente que l'implantation de l'escalier des moines : elle doit être contemporaine de cet aménagement. Son grand volume permettait une très longue utilisation sans vidange par quelques personnes seulement, les terres environnantes permettant l'absorption des liquides.

Bien sûr, ces commodités n'ont rien à voir avec les latrines aujourd'hui disparues, longtemps recherchées avec Marcel Berthier. Nous avons fini par retrouver les portes d'accès de ces *necessaria*, au-dessus de l'ancien cours du Bélingou : sur le mur pignon sud de l'aile des moines et à l'extrémité de la façade ouest de l'aile des convers (Delluc, 1996 et 2002).

Ici, dans la sacristie, sans doute s'agissait-il de commodités destinées à l'abbé : lui ne pouvait pas s'absenter durant les longs offices. Un tel dispositif n'a été signalé nulle part, à notre connaissance du moins. L'existence d'une telle fosse, sans aucune évacuation, tranche avec ce que l'on sait des habitudes très hygiéniques des moines de Cîteaux, adeptes de l'eau courante et des grands travaux hydrauliques (Pressouyre *et al.*, 1996).

Brigitte et Gilles Delluc⁷

Notes

1 Entre autres, M. Calvet en 1841.

2 Dimensions ne tenant pas compte de l'abside.

3 Au-dessus est une autre pièce, également voûtée d'ogives : la salle des archives ou du trésor.

4 Mais nous n'avons pu en observer qu'une petite partie, tout à fait à la fin de ce déblaiement.

5 Il est noté, parfois, comme à Neath (Pays de Galles), que «la pièce ménagée sous l'escalier de nuit servait à enfermer les criminels et les livres». Mais la prison est plus souvent dans la porterie et «chaque cellule possédait ses propres latrines et un anneau scellé au sol» (Kinder, 1997).

6 Les vieilles pierres sont alors à la mode. Cette inspection des M.H. a été créée par F. Guizot en 1830. P. Mérimée l'animera à partir de 1834, l'année même où A. de Caumont fonde la Société française d'Archéologie (Delluc, 2001). En Dordogne, l'inspecteur des M.H. était Alexis de Gourgues ; en Gironde, c'était Léo Drouyn.

7 Site : <http://monsieur.wanadoo.fr/delluc.prehistoire> et courriel : dellucbg@wanadoo.fr. U.S.M. 103 - F.R.E. 2676 du C.N.R.S. Nos remerciements vont à P. Pommarède qui nous a indiqué le texte de M. Calvet, 1841.

Bibliographie et sources

- Beauregard M.-A., 1878 : *Le Guide du pèlerin au Saint Suaire de Cadouin*, Cassard frères, Périgueux.
- Calvet M., 1841 : *Une promenade en Périgord, juin 1841*, J.-P. Combarieu, Cahors.
- Delluc B. et G., 1996 : L'eau à Cadouin, *L'Environnement cistercien de l'abbaye de Cadouin*, Actes du 2^e Colloque de Cadouin, août 1995, p. 55-71, 7 fig.
- Delluc B. et G., 1998 : L'archéologie cistercienne de Cadouin, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 125, p. 383-416, ill.
- Delluc B. et G., 2000 : Cadouin, abbaye cistercienne. Les témoins matériels, in : *Saint Bernard et la vie cistercienne*, Actes du 4^e colloque de Cadouin, août 1998, p. 29-52, ill., plan.
- Dimier A., 1962 : *L'Art cistercien. France*. La Nuit des temps, Zodiaque.
- Delluc B. et G., 2001 : *Léo Drouyn en Dordogne 1846-1851*, Société historique et archéologique du Périgord.
- Delluc B. et G., 2002 : L'eau dans la vie des moines de Cadouin, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 129, p. 523-542, ill.
- Gaborit M., 2002 : *Des hystoires et des couleurs. Peintures murales médiévales en Aquitaine*, éditions Confluences, Bordeaux (Cadouin, p. 105-108).
- Gardelles J., 1982 : L'abbaye de Cadouin, *Congrès archéologique de France*, Périgord Noir, 137^e session, 1979, Société française d'Archéologie, Musée des Monuments français, p. 146-178, ill. et plan.
- Kinder T. N., 1997 : *L'Europe cistercienne*, Zodiaque.
- Lamothe de L., 1886 : *Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins*, 2^e partie, 2^e section.
- Peugniez B., 2002 : *Routier cistercien. Abbayes et sites. France. Belgique. Luxembourg. Suisses*. éditions Gaud, Moisenay.
- Pressouyre L. et Benoit P. (sous la dir. de), 1996 : *L'Hydraulique monastique, Milieux, réseaux, usages*, Rencontres à Royaumont, Créaphis, Grâne.
- Renaud C., 1995 : *L'Abbaye cistercienne en France*, éditions Gaud, Moisenay.
- Tarde J., après 1624 : *Les Chroniques contenant l'histoire religieuse et politique de la ville et du diocèse de Sarlat depuis les origines jusqu'aux premières années du XVII^e siècle*, annotées par Gaston de Gérard, Oudin et Picard, Paris (édition de 1887), reprint Laffitte (1981).
- Viollet-le-Duc E., 1854-1868 : *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Morel, Paris.

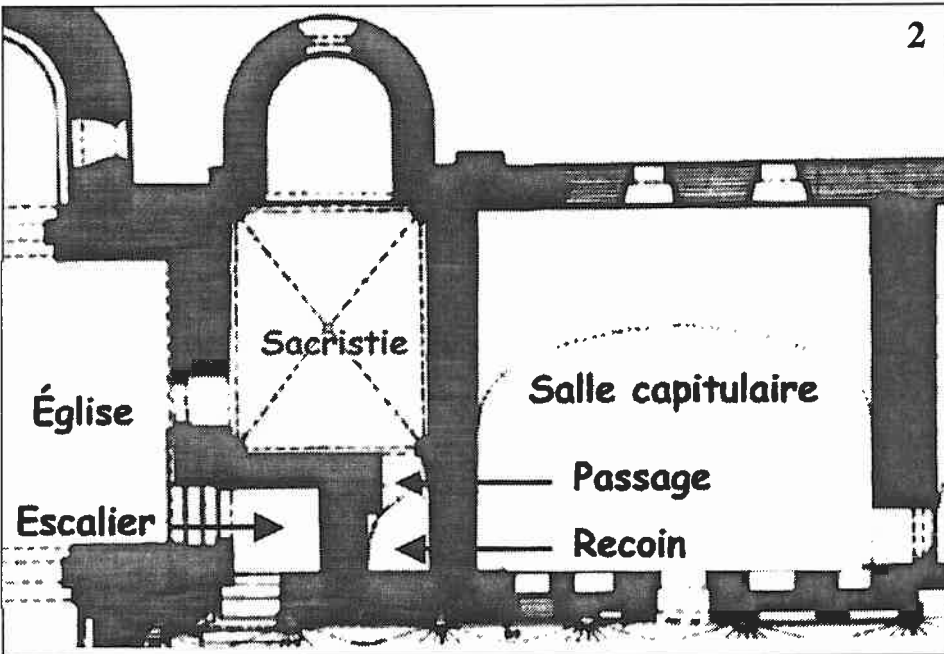


Planche A. *L'abbaye*. 1 - Situation de la sacristie, probable oratoire primitif.
 2 - Plan de la sacristie, avec le recoin et son passage d'accès, sous l'escalier des moines.
 Cet escalier réduit la surface initiale de la sacristie.

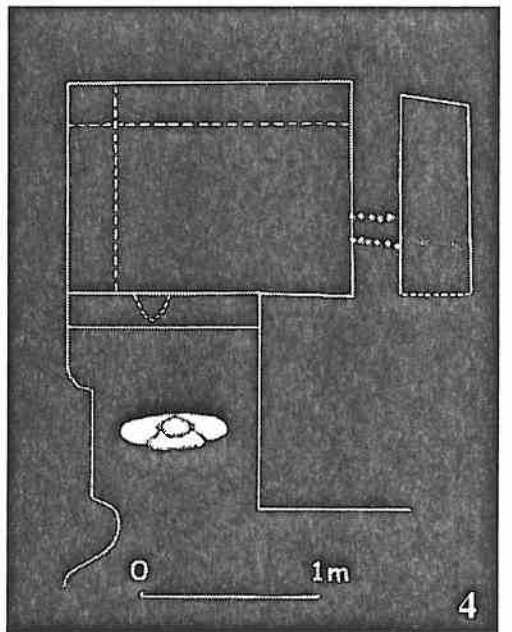
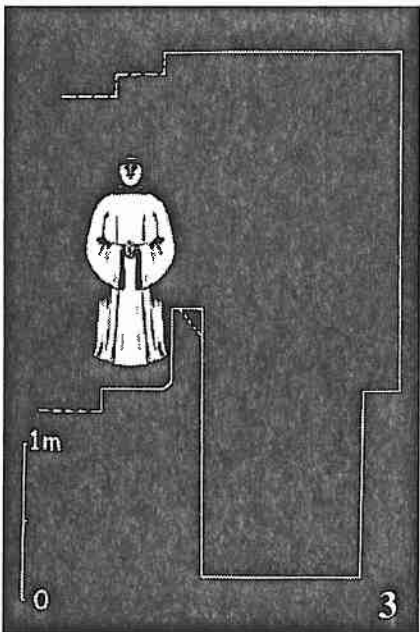
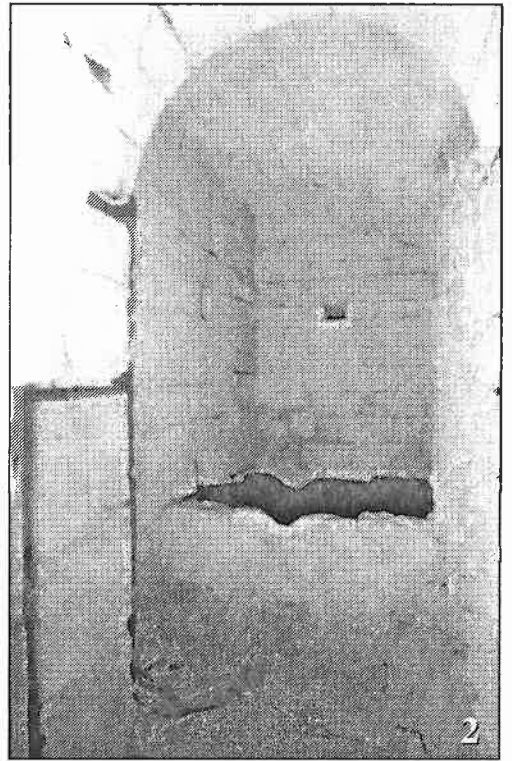
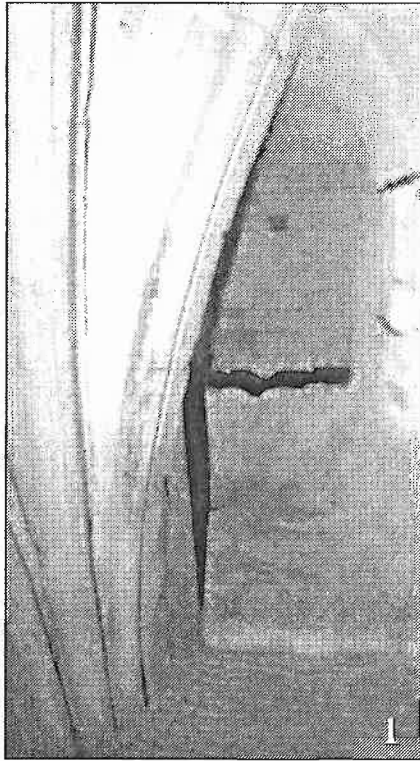


Planche B. *Le recoin de la sacristie.* 1 - Le passage d'accès et les restes du vantail de bois de la porte. 2 - Le recoin. 3 - Coupe est-ouest. 4 - Coupe nord-sud.

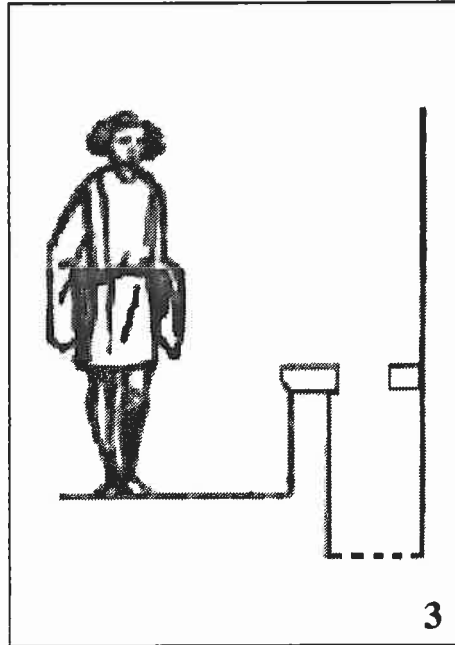
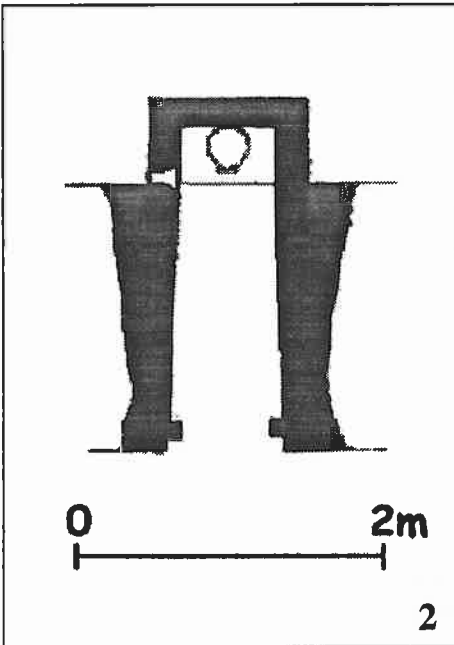
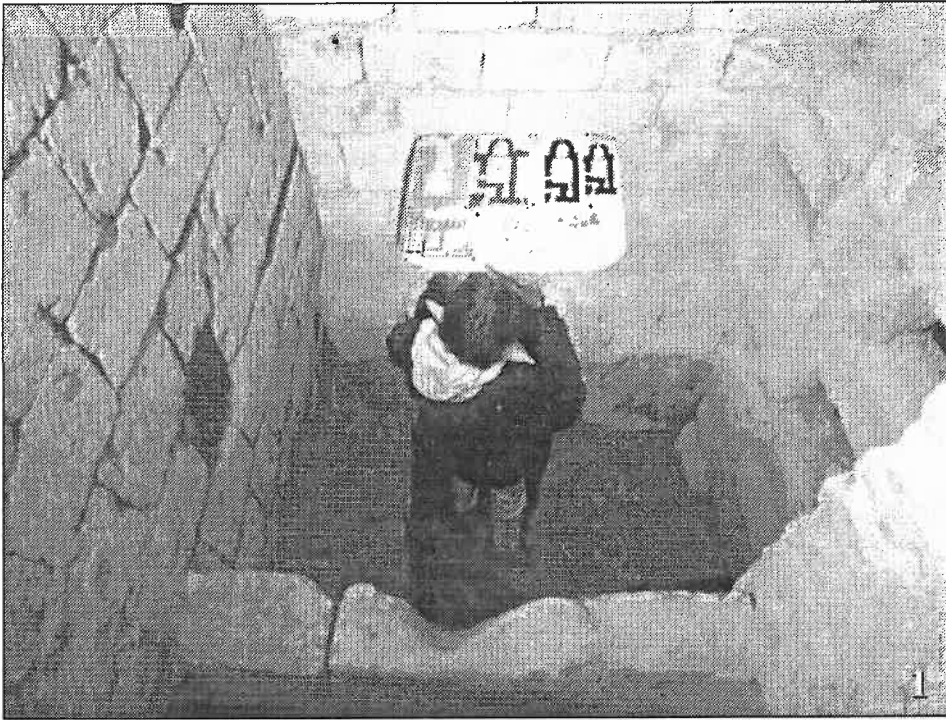


Planche C. La fosse. 1 - La fosse au cours de la topographie. 2 - Plan d'un tel aménagement à Lansberg, selon Viollet-le-Duc. 3 - Coupe d'un tel aménagement à Marcoussis, selon Viollet-le-Duc (*Dictionnaire raisonné d'architecture*).